

Durée : ½ journée

Effectif : 1 à 8 participants

Tarif : Sur devis

Référent pédagogique : Jean-Luc MEHL

1. OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie, d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement et de préparer le personnel désigné comme Equipier d'Évacuation à organiser et à gérer l'évacuation de l'établissement.

2. COMPETENCES

- Être capable d'utiliser efficacement et en sécurité, les moyens d'extinction dédiés aux Premiers Témoins Incendie.
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.
- Être capable d'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie, en appliquant les bonnes pratiques de prévention.
- Être capable d'organiser, de diriger efficacement et en sécurité une évacuation des locaux conformément aux consignes de l'établissement.
- Être capable d'interagir avec les différents acteurs de l'évacuation en fonction de leur rôle et mission.

3. RÉFÉRENTIEL

Les textes de référence utilisés pour l'exécution de la mission sont :

- Articles R4227-28 et suivants du Code du travail
- Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)
- R6 APSAD

4. CONTENU DE LA PRESTATION

Théorie :

- Statistiques des incendies
- La réglementation relative à la prévention du risque incendie
- Dispositions réglementaires
- Les acteurs de la prévention du risque incendie
- Les causes d'un incendie
- Que faire en cas de départ de feu ?
- Que faire en cas de brûlures ?
- Démarche globale de prévention du risque incendie
- Le feu
- L'incendie
- Les principes d'extinction d'un départ de feu
- Les conséquences de l'incendie
- Les extincteurs
- L'évacuation
- La signalisation
- Lexique
- Quiz

Pratique :

Exercices d'extinction sur feux réels

- Mise en œuvre d'un extincteur Eau Pulvérisée 6 Litres (Eau pure sans additif, à pression auxiliaire)
- Mise en œuvre d'un extincteur CO2 à pression permanente

Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation

- Prise de conscience des difficultés de parcours, des points de rassemblement et des comportements à risques.

Réalisation d'un exercice d'évacuation par les stagiaires

- Évacuation des stagiaires, à partir de la salle de formation suivant les procédures internes.
- Identification et utilisation des moyens à disposition et des circuits d'évacuation.

5. FORMALISATION

- Remise d'un livret
- Attestation de formation individuelle
- Fiche de présence
- Enregistrement et visa sur le registre de sécurité

